

Réhabilitation des zones humides : Un équilibre écologique et économique à reconquérir.

La réhabilitation des cours d'eau constitue un des enjeux majeurs de l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. C'est par une approche globale de la gestion des zones humides que le projet européen WATER vise à reconquérir les fond de vallée qui par le passé ont été asséchés par le drainage et la rectification et le recalibrage des cours d'eau. La réhabilitation du ruisseau du Camet, affluent de l'Yvel, s'inscrit dans ce programme.

Le projet WATER(1) s'inscrit dans le cadre du programme européen INTERREG France (Manche) – Angleterre ; il vise à répondre aux engagements de l'axe 4 (assurer un développement environnemental durable de l'espace commun) et plus précisément l'objectif 11 (minimiser et gérer les risques de dégâts environnementaux). Il se déroule sur une durée 3 ans de 2010 à 2012.

Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec une collectivité territoriale : le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne et la chambre d'agriculture du Morbihan.

Le contexte de la réalisation du projet :

Le réseau hydrographique de l'est du département du Morbihan et principalement les têtes de bassins est composé des ruisseaux d'une largeur inférieure à 2 mètres. Il a été fortement altéré par les travaux connexes aux remembrements et les travaux d'hydraulique agricole.

Les conséquences pour le milieu aquatique ont été dramatiques par une altération presque irréversible des habitats piscicoles. Les caractéristiques actuelles des cours d'eau sont au-delà du seuil de réversibilité.

Le classement des masses d'eau réalisé dans le cadre de la directive cadre sur l'eau indique que la morphologie est un paramètre important de déclassement de la masse d'eau.

Le projet se propose d'étudier les conditions techniques « hydro système » et socioéconomiques « socio système » de la réhabilitation des zones humides comprenant le rétablissement des écoulements dans un lit mineur proche de son état antérieur avec présence de méandres à l'intérieur de son espace de mobilité. Il est en effet difficile d'envisager l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau dégradés par la seule maîtrise foncière.

Les actions s'inscrivent dans la dynamique de l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau dans le cadre de la DCE pour 2015, notamment sur le volet de l'hydro morphologie. Elles s'inscrivent également dans le SDAGE du bassin Loire Bretagne 2010 - 2015 pour ce qui concerne les orientations fondamentales et disposition et en particulier la n°11 : préserver les têtes de bassin.

Premiers résultats sur le Camet

Le ruisseau le Camet situé sur les communes de Loyat et Néant sur Yvel est un des trois sites d'expérimentation retenus.

La première étape de l'étude du secteur de cours d'eau réalisé suivant la méthode REH a confirmé le caractère dégradé du cours d'eau.

Les IBGN réalisés sont les témoins d'une qualité de l'eau satisfaisante – note de 16 - par contre les inventaires piscicoles attestent de la dégradation forte de l'habitat : aucune truite présente et seulement quelques chabots et loches.

L'observation du terrain et les relevés topographiques ont fait apparaître des indices de localisation de l'ancien cours du ruisseau. Mais ce sont le cadastre Napoléonien et la vue aérienne de 1952 qui ont apporté des informations cruciales sur l'ancien cours du ruisseau.

La caractérisation du nouveau cours – localisation, section, granulométrie – va permettre de proposer aux propriétaires et exploitants une nouvelle configuration de leur parcelle.

L'étude réalisée par la chambre d'agriculture du Morbihan va fournir aux exploitants l'impact économique du changement de pratique sur les parcelles.

1 :WATER (Wetlands : the Assessment, Techniques and Economiques of Restauration) porté par le chef de file anglais : l'association Westcountry Rivers Trust.